



Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs 2022-2023

Le 14 décembre 2022, 19h30

En présentiel à la salle La Chapelle ou en virtuel via Teams

Procès-verbal de la 3^e rencontre

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ

M. Alexandre Pettigrew
Mme Annick Montminy
Mme Audrey Lamontagne
M. Ayoub Hentati
Mme Clémence Morin
Mme Diana Polovei
Mme Geneviève Charest
M. Hedi Kaffel
Mme Isabelle Langlois
Mme Jacynthe Tassé
Mme Alexandra Lavallée
Mme Marie-Claude Bouchard
M. Martin Corbeil
M. Martin Trudel¹
M. Mathieu Bujold

Mme Nabila Yasmine Saidji
M. Olivier Barbier
M. Samuel Lafleur-Careau
M. Sébastien Boucher
M. Sébastien Pomerleau
M. Stéphane Lapierre
Mme Syltiane Goulet
Mme Viviane Blanchette-Dimeko

M. Christian Pleau
M. Frédéric Demers²

ÉCOLE

École Saint-Michel
École Notre-Dame-de-Foy
École Primevères/Jouvence
École Filteau
École L'Abrisseau
École du Campanile
École L'Étincelle/Trois-Saisons
Polyvalente L'Ancienne-Lorette
École Madeleine-Bergeron
Représentante EHDAA
École Les Bocages
École Les Sources
École Des Pionniers
École Des Hauts-Clochers
École Des Coeurs-Vaillants

École Marguerite-d'Youville
École De Rochebelle
École Fernand-Seguin
École Sainte-Geneviève
École Saint-Mathieu
Collège des Compagnons
École Saint-Louis-de-France-Saint—Yves
École Le Ruisselet

Directeur général
Membre du public

SUBSTITUT

Mme Rosine Kabindigirir
Mme Amélie Plante
Mme Catherine Gagnon
Mme Cindy Marcoux
M. Steve Fortier

Mme Claudia Magaly Castillo

Mme Laurie Germain
M. Guillaume Picard
Mme Virginie G.-Couture
Mme Émilie Moisan-Deserres
Mme Marianne Barnabé
Mme Julie Baribeau
M. Samuel Lauzon
M. Karl-Alexandre Jahjah
M. Jean Tittley
Mme Mélanie Boulanger
Mme Magali Durig
Mme Marie-Claude Tardif

Agit à titre de rédactrice de procès-verbal : Mme Audrey Descroisselles.

¹ Arrivé au point 3.2.

² A quitté au point 3.

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents et constate qu'il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 14 décembre 2022

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 14 décembre 2022
- 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 9 novembre 2022

2. Interventions du public

3. Consultation et information du centre de services scolaire

- 3.1. Consultation sur le Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire –Décision
- 3.2. Présentation de clientèle et capacités d'accueil au secteur primaire
- 3.3. Information du directeur général

4. Affaires sans prise de décision

- 4.1. Budget 2022-2023 du comité de parents
- 4.2. Politique sur les frais chargés aux parents (statu quo pour 2023-2024)

5. Information des représentants et des comités

- 5.1. Président
- 5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
- 5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA
- 5.4. Délégués à la FCPQ
- 5.5. Autres représentants et comités

6. Interventions des membres

7. Fermeture de la séance

- 7.1. Prochaine réunion
 - 7.2. Levée de la séance
-

Il est proposé par M. Alexandre Pettigrew appuyé par Mme Clémence Morin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 9 novembre 2022

Il est proposé par Mme Clémence Morin appuyée par Mme Geneviève Charest d'adopter le procès-verbal tel que proposé incluant la modification demandée.

Adopté à l'unanimité

2. Interventions du public

M. Frédéric Demers sensibilise les membres sur les effets négatifs du temps d'écran des jeunes. Il s'offre de faire une présentation plus poussée sur le sujet ultérieurement.

3. Consultation et information du centre de services scolaire

3.1. Consultation sur le Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire – Décision

Mme Clémence Morin présente les résultats de réflexion du comité sur le Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Elle mentionne que deux principes ont guidé la proposition du comité, soit de privilégier l'inscription des élèves du territoire du CSS à l'élite régionale et de confirmer les inscriptions plus rapidement lorsque le bassin d'élève admissible ne peut changer.

Il est proposé par M. Alexandre Pettigrew appuyé par Mme Geneviève Charest:

- que le comité de parents soit en accord avec le projet de Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, sous réserve que l'inscription des élèves du territoire du CSS ayant réussi l'examen (ou la sélection) d'admission à un programme puisse être confirmée à ce programme rapidement après la confirmation de sa demande au lieu d'attendre en juillet.
- de transmettre les commentaires suivants :
 - Le comité de parents s'interroge sur la date d'inscription pour les élèves en maternelle 4 ans. Il serait peut-être plus judicieux de confirmer leur inscription en même temps que celle des maternelles 5 ans afin d'éviter de bloquer l'ouverture d'une classe du primaire.
 - Afin de considérer les garderies privées au même titre que les CPE et les garderies en milieu familial, l'expression « fréquentant un centre de la petite enfance ou une garderie en milieu familial » devrait être modifiée pour « fréquentant un service de garde éducatif à l'enfance ».
 - Puisque ce n'est pas toutes les écoles qui ont des maternelles 4 ans, des aires de desserte devraient être envisagées pour celles-ci lorsque les agrandissements des écoles Campanile et St-Yves-St-Louis-de-France seront terminés.

Adopté à l'unanimité

3.2. Présentation de clientèle et capacités d'accueil au secteur primaire

M. Christian Pleau présente la prévision de clientèles et de capacités d'accueil au secteur primaire aux membres.

3.3. Information du directeur général

M. Christian Pleau remercie les participants aux ateliers d'échange concernant le renouvellement du plan d'engagement vers la réussite. Les consultations sont complétées auprès des parents, des élèves et des membres du personnel. Les grands enjeux seront présentés après les Fêtes.

M. Christian Pleau termine en communiquant des informations sur le sondage effectué au printemps dernier sur les communications. Plus de 800 personnes ont répondu à celui-ci, autant au niveau du personnel que des parents. De manière générale, les gens sont satisfaits des communications transmises.

4. Affaires pour prise de décision

4.1. Budget 2022-2023 du comité de parents

M. Samuel Lafleur-Careau présente le budget 2022-2023 du comité de parents. Celui-ci présente un déficit de 2 500 \$ qui a été préapprouvé par la direction générale.

Il est proposé par Mme Jacynthe Tassé appuyée par Mme Viviane Blanchette-Dimeko d'adopter le budget 2022-2023 du comité de parents tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

4.2. Politique sur les frais chargés aux parents

M. Sébastien Pomerleau fait le suivi du comité formé concernant la politique sur les frais chargés aux parents. Les commentaires de celui-ci ont été transmis au centre de services scolaire au printemps dernier. Cependant, comme aucun retour n'a été reçu. Or, le comité a besoin du retour du centre de services scolaire sur la politique pour finaliser ses commentaires sur le projet de cadre de référence.

Pour que la politique soit en vigueur pour l'année scolaire 2023-2024, celui-ci doit être approuvé en février par le conseil d'administration. Ensuite, les écoles approuvent leurs règles sur les contributions financières demandées aux parents duquel découle les listes de matériel scolaires. Il est donc conseillé de maintenir la politique actuelle pour 2023-2024.

Il est proposé par M. Alexandre Pettigrew appuyé par Mme Viviane Blanchette-Dimeko de maintenir la politique sur les frais chargés aux parents actuelle pour 2023-2024.

Adopté à l'unanimité

5. Information des représentants et des comités

5.1. Président

M. Sébastien Pomerleau mentionne la participation des parents, sélectionnés auprès des membres du comité de parents, aux ateliers d'échange concernant le renouvellement du plan d'engagement vers la réussite. Les enjeux seront connus en février prochain.

M. Sébastien Pomerleau rappelle la formation du 24 janvier sur le fonctionnement du conseil d'établissement.

M. Sébastien Pomerleau indique que la pièce de théâtre prévue l'année passée aura lieu les 13 et 14 avril à la polyvalente de l'Ancienne-Lorette.

M. Sébastien Pomerleau mentionne qu'une formation sur les projets éducatifs aura lieu le 8 février à 19h00 en mode hybride. Cette formation est la même journée que la rencontre du comité de parents. Ce modèle a été choisi afin de tenir une rencontre spéciale et allégée où tous les parents impliqués sont invités. Les membres seront amenés à voter sur les sujets de discussions qu'ils souhaitent tenir à cette rencontre.

M. Sébastien Pomerleau termine en indiquant que le centre de services scolaire va abolir les comptes courrier non nominatifs, ce qui est un enjeu pour le comité de parents. Des discussions sont en cours à ce sujet.

5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

M. Martin Corbeil mentionne qu'à la dernière rencontre du conseil d'administration, il a été question des projets de rénovation extérieure des établissements.

M. Martin Corbeil indique également que les états financiers 2021-2022 ont été déposés et qu'aucune irrégularité n'a été trouvée par la firme en charge.

M. Martin Corbeil indique que les rapports annuels vont changer de forme. Le Ministère a émis un règlement sur les renseignements des rapports ainsi que sur la forme. En effet, il faudra désormais utiliser la plateforme *Collecte info* pour entrer les renseignements.

M. Martin Corbeil ajoute qu'ils ont reçu le topo du rapport d'analyse du sondage pour les communications du CSS.

La prochaine rencontre aura lieu le 20 décembre.

5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA

Mme Jacynthe Tassé indique que la dernière rencontre du comité EHDAA a eu lieu à la polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Elle avait entre autres pour objectif de présenter aux membres du comité les nouvelles installations de classe adaptée. Effectivement, les classes adaptées de Rochebelle ayant été déménagées à la PAL, des locaux ont été spécifiquement mis en place. À cette occasion, le directeur M. Marc Chamard est venu présenter les objectifs et vocations de ces classes, les différentes mesures prises pour accueillir cette nouvelle cohorte dans l'école, et le projet pilote de classe TSA. »

Mme Jacynthe Tassé mentionne il a été question du projet pilote qui vise à retirer les codes des élèves en difficulté. Le financement fonctionnera maintenant par évaluation des élèves et non par diagnostic.

5.4. Délégués à la FCPQ

Mme Clémence Morin mentionne que la FCPQ organise le 18 février 2023 la journée de la mobilisation pour la région de Québec qui inclura des formations et des ateliers. Celle-ci se déroulera à l'école Pointe-de-Lévis à Lévis.

Mme Clémence Morin indique aussi que des documents de référence ont été produits pour soutenir les écoles dans l'amélioration de leur cours d'école.

Mme Clémence Morin ajoute aussi que les dates pour les formations de l'hiver sont disponibles. Il y a 20 places gratuites pour les parents à chaque formation.

Mme Clémence Morin termine en indiquant que le 5 décembre dernier était la journée internationale des bénévoles et remercie les parents bénévoles du comité de parents pour leur implication.

5.5. Autres représentants et comités

M. Alexandre Petitgrew mentionne que le comité sur les transports ne s'est pas rencontré.

6. Interventions des membres

Il est mentionné que lors d'une dernière rencontre, il avait été demandé pourquoi le programme d'anglais intensif offert en 5-6 années ne peut être offert en option dans une même école. Cependant, il est demandé aux membres comment cette situation est vécue dans les autres écoles. Les membres sont appelés à se prononcer via un canal Discord qui sera créé.

Il est également mentionné que l'école Sainte-Geneviève se dotera d'une équipe d'improvisation officiellement. Du matériel est disponible si d'autres écoles seraient intéressées à monter un projet similaire.

7. Fermeture de la séance

7.1. Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité de parents aura lieu le 8 février prochain à 20h15.

7.2. Levée de la séance

La séance est levée à 22h00.